



HAL
open science

Création d'activités touristiques et innovation territoriale : du diagnostic sexué à l'analyse du genre.

Parc régional de la Chartreuse

Sophie Louargant, Emmanuelle George-Marcelpoil

► To cite this version:

Sophie Louargant, Emmanuelle George-Marcelpoil. Création d'activités touristiques et innovation territoriale : du diagnostic sexué à l'analyse du genre. Parc régional de la Chartreuse. 2005. halshs-00261794

HAL Id: halshs-00261794

<https://shs.hal.science/halshs-00261794>

Submitted on 23 Mar 2008

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Création d'activités touristiques et innovation territoriale

*du diagnostic sexué à l'analyse de genre
Parc Naturel Régional de Chartreuse*

Coordination :

S. LOUARGANT
Territoires - UMR 5194 Pacte
Grenoble

E. GEORGE -MARCELPOIL
Cemagref Grenoble



Octobre 2005

Remerciements :

*À l'ensemble des personnes qui ont accepté de nous recevoir et de nous faire partager leur expérience
Yannick Magnat, stagiaire au CEMAGREF, Master Droit des collectivités territoriales de montagne
Mathieu Esterni i-tem consultant – Grenoble, Valorisation – travail cartographique et statistique*

Création d'activités touristiques et innovation territoriale

***du diagnostic sexué à l'analyse de genre
Parc Naturel Régional de Chartreuse***

Coordination :

S. LOUARGANT
*Territoires - UMR 5194 Pacte
Grenoble*

E. GEORGE -MARCELPOIL
Cemagref Grenoble

Octobre 2005

Table des matières	
Introduction	4
La création d'activités en milieu rural : la pertinence d'un diagnostic sexué en Chartreuse	4
• <i>Les créateurs et les créatrices d'activités dans les Parcs Naturels Régionaux</i>	4
• <i>Les accompagnateurs : le Parc Naturel Régional de Chartreuse, les plates-formes d'initiatives, le réseau associatif</i>	4
• <i>Les élus</i>	5
• <i>Le choix de l'agritourisme</i>	8
• <i>L'approche par genre : état des lieux</i>	8
	PHASE 2
2.1. Contexte socio-démographique et spatiale du Parc Naturel Régional de Chartreuse	11
• <i>Répartition de la population sur le territoire du PNR</i>	11
• <i>Répartition sexuée de la population</i>	11
• <i>Répartition des secteurs d'activités</i>	11
• <i>Un secteur privilégié : le développement touristique</i>	13
• <i>Répartition socio-spatiale : des typologies d'espaces</i>	13
• <i>Un contexte territorial</i>	13
2.2. Analyse des logiques d'acteurs par entretiens	14
• <i>Date et durée de la collecte de l'information</i>	14
• <i>Création d'activités : le point de vue du Parc Naturel Régional</i>	16
• <i>Les créateurs d'activités et le choix du PNR Chartreuse pour la création</i>	16
2.3. Résultats : le parcours des créatrices d'activités en Chartreuse	17
• <i>La place des femmes en Chartreuse</i>	17
• <i>Les difficultés rencontrées par les créateurs d'activités touristiques dans le PNR Chartreuse</i>	18
• <i>Les difficultés relatives à la situation périurbaine et de moyenne montagne du massif de Chartreuse :</i>	19
• <i>Des ancrages sociaux et territoriaux diversifiés</i>	19
• <i>Des limites et des opportunités</i>	20
	PHASE 3
• <i>Le rôle de l'information territoriale pour les porteurs de projets</i>	21
• <i>L'inscription dans les réseaux professionnels</i>	21
• <i>L'inscription dans les réseaux professionnels</i>	22
• <i>Le point de vue des accompagnateurs</i>	23
• <i>Le point de vue des élus</i>	23
BIBLIOGRAPHIE	25
Glossaire	26



Introduction

La création d'activités en milieu rural : la pertinence d'un diagnostic sexué en Chartreuse

Les espaces ruraux et montagnards disposent de nombreux avantages comparatifs leur permettant de s'engager dans un processus de développement durable ; ils offrent des espaces productifs et résidentiels, des ressources naturelles et patrimoniales, des biens et services pour le bénéfice de l'ensemble de l'économie et de la société ; il existe un potentiel significatif de candidats pour une installation permanente (retraités, périurbains) ou temporaire (résidents secondaires) à la campagne, de créateurs ou repreneurs d'entreprises, de professions libérales prêts à s'investir dans ces territoires. La création d'activités en milieu rural constitue ainsi un objectif à part entière des collectivités territoriales et autres structures de développement.

Les micro-entreprises contribuent au développement territorial en cherchant à répondre à un besoin non couvert ou à mieux exploiter une ressource locale. Les projets mais aussi les activités existantes sont ancrés dans le territoire local et s'inscrivent actuellement dans une économie à la fois « post-agricole et post-industrielle » (Christian Fougerouse, 1996). Souvent qualifiés de nouveaux emplois, de nouvelles activités, il s'agit généralement d'une revalorisation de production ou d'une réorientation de l'activité principale (vente, transformation...). A ce titre, les initiatives collectives et territoriales conduites par les acteurs locaux du territoire impulsent et favorisent la création d'activités. Les porteurs de projets (candidats) et les créateurs sont attirés par des territoires ruraux situés à proximité de grandes agglomérations qui ne leur offrent pas les mêmes capacités de créations et d'innovation. La création d'activités possède une dimension collective puisqu'elle constitue un enjeu de maintien de développement local (services publics, transmission de valeurs, accessibilité, tissu social...). Les femmes jouent un rôle déterminant dans le maintien des populations et des activités en milieu rural ; elles ont souvent à l'origine de projets au niveau local. La place et le rôle de chacun des deux sexes sont, dans toute société, des constructions sociales. Des processus socioculturels complexes tentent de régulariser, de normaliser les rapports entre les deux sexes. Le concept de genre met en avant l'idée selon laquelle les différences biologiques de sexe s'accompagnent de différences entre les femmes et les hommes dans les statuts, les rôles, les responsabilités, la place des uns et des autres dans les secteurs de la société à tous les niveaux. Différences aussi dans ce qui est attendu du comportement et des attitudes des femmes et des hommes au sein d'une société. Cela implique d'analyser

ce qui est construction sociale des rôles et des attentes, mais également les principes et les pratiques qui fondent ces constructions sociales.

Les initiatives mobilisent souvent des ressources locales et révèlent les potentialités sur des territoires en recomposition ou en mutation. Cependant la capacité de charge de territoires, inscrits dans des logiques de développement durable, à supporter des initiatives multiples est une problématique à souligner. Les attentes de dynamisation des territoires montagnards (patrimonialisation, maîtrise foncière, maintien des agricultures, développement économique, cohérence territoriale) sont divergentes selon les catégories d'acteurs. La création d'activités en mobilise trois : les porteurs de projets et les créateurs, les accompagnateurs et les élus.

• Les créateurs et les créatrices d'activités dans les Parcs Naturels Régionaux

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse a affirmé une volonté de soutien et d'expansion des activités rurales, au travers de l'accompagnement aux porteurs de projet. Dans ce contexte, le développement touristique et notamment les prestations touristiques portées par les exploitations agricoles constituent des axes importants pour les territoires. La connaissance des parcours des porteurs de projets a donné lieu à de nombreuses réflexions et a largement souligné le rôle de la femme dans la création et la dynamique de ces prestations, et ce quel que soit l'échelon territorial considéré. Les trajectoires des créateurs et des créatrices d'activités constituent un moyen de relater le projet de vie des femmes (et des hommes), les temps de construction négociés et partagés au sein des ménages (valeurs associées au projet). L'ensemble des travaux (cf. Phase1) montrent que les paramètres d'installation, d'implantation de l'activité suivent un gradient de l'urbain vers le rural et que les activités singulières (pédagogie de l'environnement, transformations de produits du terroir) sur les territoires des Parcs Naturels Régionaux sont en mutation.

• Les accompagnateurs : le Parc Naturel Régional de Chartreuse, les plates-formes d'initiatives, le réseau associatif

L'accompagnement des porteurs et des créateurs nécessite une organisation précise du dispositif implanté sur un territoire. La création enrôle plusieurs intervenants (chargés de mission d'EPCI, de « pays », associations, plate-forme d'initiatives) et les projets développés supposent fréquemment



de combiner ensemble des activités qui relèvent de fiscalités et de régimes sociaux différents. Les structures (Chambres consulaires, collectivités) sont un premier pas vers le montage du projet. De plus en plus dans les territoires ruraux le recours à un réseau associatif ou à des structures de développement portant des valeurs idéologiques, de proximité et de développement territorial est sollicité pour participer à la faisabilité de la « micro-entreprise ». Or souvent les candidats ont un manque de capitaux, un manque de local, un manque de foncier, un manque de clientèle potentielle... Du point de vue des accompagnateurs¹ la répartition des rôles de chacun (accès à l'information, listing des candidats), des prérogatives (qui produit un diagnostic annuel sur les candidats ?), la connaissance des dispositifs existants dans les différents départements, les formes d'accompagnement des différents publics, l'adaptation des dispositifs de formation sont des problèmes structurants.

• Les élus

Le positionnement des élus vis-à-vis de la création d'activités sur les territoires ruraux est ambivalent. En effet, l'enquête réalisée par Mairie-Conseils montre que les élus font face à la tertiarisation des activités et à « l'achat des temps », ont également un souci de développement et de maintien des services en place commerce (11%), une gare ferroviaire (11%), une école primaire (9%), un hôpital (7%) et un bar (3%)². En même temps, les nouveaux résidents qu'accueillent nombre de territoires ruraux sont souvent très demandeurs de ces services de proximité. Les élus sont donc dans une position de préservation, de maintien, de développement et de décisions. D'autre part ces derniers sont impliqués dans les mécanismes de l'intercommunalité où les conditions d'exercice des mandats et de mobilisation des procédures en cours sont des enjeux. La création d'activités parce qu'elle combine la mobilisation de l'épargne locale et le soutien financier, l'accompagnement de la personne qui a créée son activité, elle est un champ d'intervention peu fiable en terme de résultats.

Ces trois publics interviennent dans la mise en place de l'économie locale et du développement intégré des territoires montagnards. Dans le cadre du Parc Naturel Régional de Chartreuse l'étude intitulée - Création d'activités touristiques et innovation territoriale : du diagnostic sexué à l'analyse de genre. Parc naturel régional de Chartreuse - a eu comme objectif principal d'analyser les ressources d'un territoire et les besoins des créateurs et des créatrices d'activités.

Au niveau méthodologique la connaissance de ces trois sphères d'intervention a été recherchée.

- Dans une première phase, le travail s'est tout d'abord orienté vers la lecture d'une bibliographie traitant des porteurs de projet et des difficultés qu'ils peuvent rencontrer en milieu rural. Les références se sont orientées sur la place des femmes dans le milieu rural, sur leurs difficultés et sur les programmes européens en leur faveur. Un choix s'est effectué sur l'agritourisme qui constituait notre champ d'investigation prioritaire.

- La deuxième phase s'est concentrée sur l'analyse de discours de trois publics (élus, accompagnateurs et créateurs) présents sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Un choix a été privilégié, celui de connaître le profil des créatrices d'activités. Pour constituer un échantillon, nous avons choisi une entrée délibérément sexuée, à savoir une typologie femme. Cette étude veut également analyser plus particulièrement la situation des femmes créatrices d'activités en milieu rural ainsi que le respect des principes d'égalité des chances hommes-femmes sur le territoire du Parc Naturel Régional.

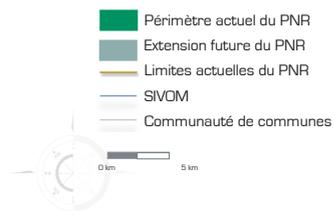
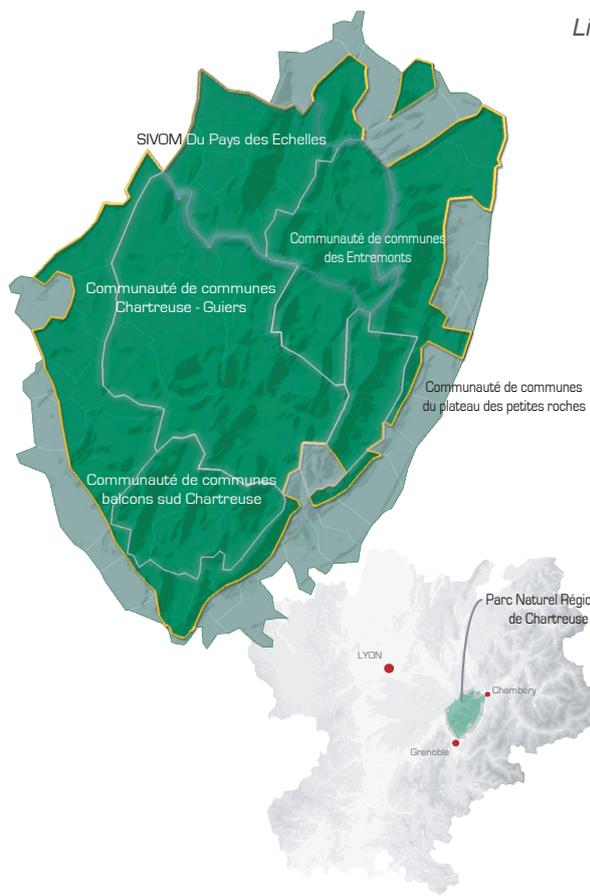
- La troisième phase est une mise en cohérence des positions des trois publics et préconise la mise en place d'un DORA - Dispositif Ouvert de Ressources et d'Accompagnement de projets d'activités en milieu rural.



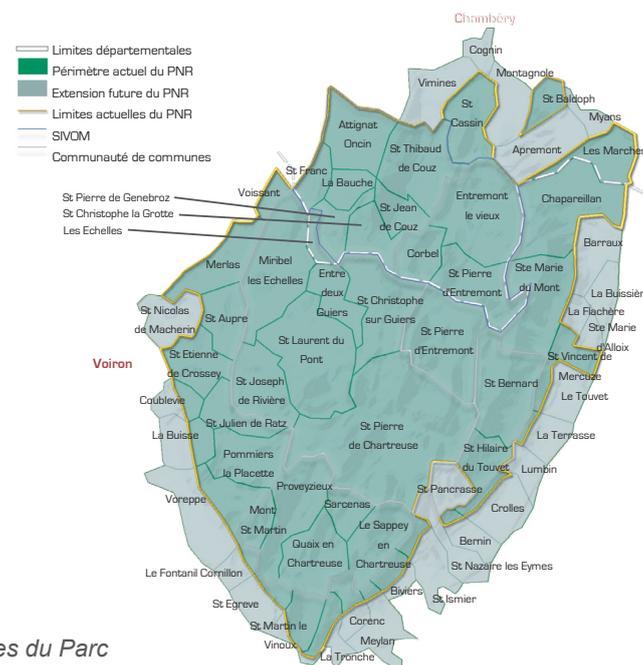
¹ Centre Régional de ressources du développement Rural Rhône-Alpes, Die

² Mairie-conseils (CDC), enquête 1996 - auprès de 1050 maires

Limites administratives du Parc Naturel Régional de Chartreuse



Conception - réalisation : Mathieu ESTERINI



Les communes du Parc



PHASE 1

*Les référentiels de la création
d'activités en espace rural et
montagnard*



La phase d'analyse bibliographique met ici en avant les caractéristiques majeures des définitions actuelles présentes dans la création d'activités et de manière privilégiée l'entrée « genre et agritourisme ».

• Le choix de l'agritourisme

L'agritourisme bénéficie aujourd'hui d'une image de marque positive auprès de la population comme des médias ; une image qui rime avec des valeurs d'authenticité, de terroir, de patrimoine : « la demande touristique nationale et internationale est de plus en plus en quête de naturel et d'authentique. Dans ce contexte, les valeurs patrimoniales liées à la campagne, aux terroirs et à leurs produits prennent une ampleur sans précédent » (Ministère de l'Agriculture, 2001). L'agritourisme comme option de diversification de l'agriculture est alors perçue comme une des voies privilégiées pour maintenir la population agricole et en particulier, pour maintenir la viabilité de certaines exploitations. Reste que les chiffres ne révèlent qu'une faible proportion d'agriculteurs pratiquant le tourisme : 18 543 exploitations au recensement de 2000 contre 16 473 en 1988. L'agrotourisme constitue une composante de plus en plus présente dans le paysage de l'agriculture et dans le paysage rural. Comme le souligne Normand Cazalais³, « l'agritourisme doit s'intégrer à la vie agricole et rurale, et l'agriculture demeurer la principale activité. [...] Il ne faut pas souhaiter un tourisme à saveur agricole et rurale. [...] Le produit agritouristique, [...] c'est d'abord la vie, les activités, le milieu de ceux qui vivent pour et par l'agriculture. Ils ne doivent pas craindre de mettre la barre haute, d'élever leurs exigences ».

Légalement, l'agritourisme est défini dans la seconde partie de l'article 2 de la loi du 30.12.88. Ce dernier précise que sont qualifiées d'agricoles, « toutes les activités correspondant à la maîtrise et à l'exploitation d'un cycle biologique, végétal ou animal et constituant une ou plusieurs étapes nécessaires au déroulement de ce cycle ainsi que les activités exercées par un exploitant qui sont alors dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation ». En l'absence de lien avec l'agriculture, il y a obligation d'une immatriculation au registre du commerce.

Dans la pratique des décideurs et des observateurs, l'agritourisme est souvent considéré comme une prestation en lien avec l'exploitation, même si certains l'élargissent à d'autres acteurs que les agriculteurs en exercice (pluriactifs, retraités, associations). Dans le même esprit, les ventes directes ne sont pas légalement intégrées dans le champ de l'agritourisme. Cependant, certaines ventes directes ont indéniablement un caractère touristique, en

s'accompagnant de visites informelles de fermes, d'une cible de clients centrée sur les touristes et enfin, des démarches délibérément touristiques. Ainsi, « l'agriculteur peut ainsi être tour à tour ou simultanément salarié dans une station, ce qui le classe dans la catégorie des pluriactifs, ou bien être propriétaire d'une structure d'accueil et relever de l'agritourisme et des nouvelles formes de diversification. Dans un cas, il cherche un emploi extérieur ; dans l'autre il obtient des revenus d'autres fonctions de son exploitation ». Dans le cadre de cette étude, nous avons donc retenu les activités touristiques en lien avec l'activité agricole qu'elles soient pratiquées sur l'exploitation (restauration, hébergement) ou qu'elles utilisent une composante agricole de l'exploitation (randonnées à cheval), et ce en intégrant la part des ventes directes perçues comme directement touristiques.

• L'approche par genre : état des lieux

Les activités féminines présentes dans le tourisme rural ont fait l'objet de nombreuses analyses, de nombreuses aides au développement au niveau européen⁴. La France bien que très présente dans les travaux d'expertises, a du mal à mobiliser cette notion dans des applications opérationnelles et dans le cadre de procédures et de dispositif. Pourtant, cette thématique est enfin susceptible de mettre publiquement en débat des questions socialement intégrées et potentiellement dérangeantes : la place des femmes dans la société, leurs rapports aux hommes, les discriminations subies au quotidien.

L'agritourisme révèle ainsi des fonctions multiples lisibles au sein de la cellule familiale, à l'échelle individuelle et l'échelle du groupe social ; il permet :

- au sein de la famille, de faire en sorte que chacun ait un statut reconnu (de double actif par exemple) et que chaque membre puisse trouver sa place (l'homme à l'exploitation agricole, la femme au développement de l'activité agritouristique par exemple) ;
- la création d'une activité complémentaire à celle de l'agriculture ; elle peut également permettre de reconsidérer le projet familial, de revoir le cas échéant les priorités de vie et d'organisation de l'exploitation ;
- une ouverture à l'autre, une créativité dans la façon de développer de nouvelles activités (activités de loisirs, restauration, vente de produits, etc.) ;
- une nouvelle forme de valorisation du patrimoine de l'exploitation, une réappropriation de l'outil de travail (affectation d'anciens bâtiments agricoles en structure d'hébergement, valorisation des produits de l'exploitation) ;

³ CAZELAIS (N.), 1998, Une question d'identité, 2ème colloque national sur l'agrotourisme, Revue Téoros, pp.11-12

⁴ Le programme d'action communautaire pour l'égalité entre les hommes et les femmes (2001-2005) cofinance des projets transnationaux qui diffusent des valeurs et des pratiques concernant l'égalité entre les femmes et les hommes, qui améliore la compréhension de ces questions et qui développe la capacité des acteurs à promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes.



- une mise à connaissance du rôle de l'agriculture et des agriculteurs ;
- une participation (volontaire ou involontaire) au développement d'activités sur le territoire.

Actuellement, les mutations des territoires mettent en évidence la refonte des rapports sociaux hommes-femmes dans la création d'activités ainsi : « [...] loin des rapports classiques du travail indépendant où sont inscrits de manière spécifique les rôles des chefs d'entreprise et de son conjoint, ceux instaurés entre les membres de la famille s'inscrivent différemment, tant au sein du couple qu'au sein du territoire et au sein de l'entreprise : créés le plus souvent à l'initiative de personnes n'ayant pas une origine agricole, voire rurale, les modes de relation sont plus complémentaires et égalitaires que hiérarchiques et s'appuient sur le couple⁵».

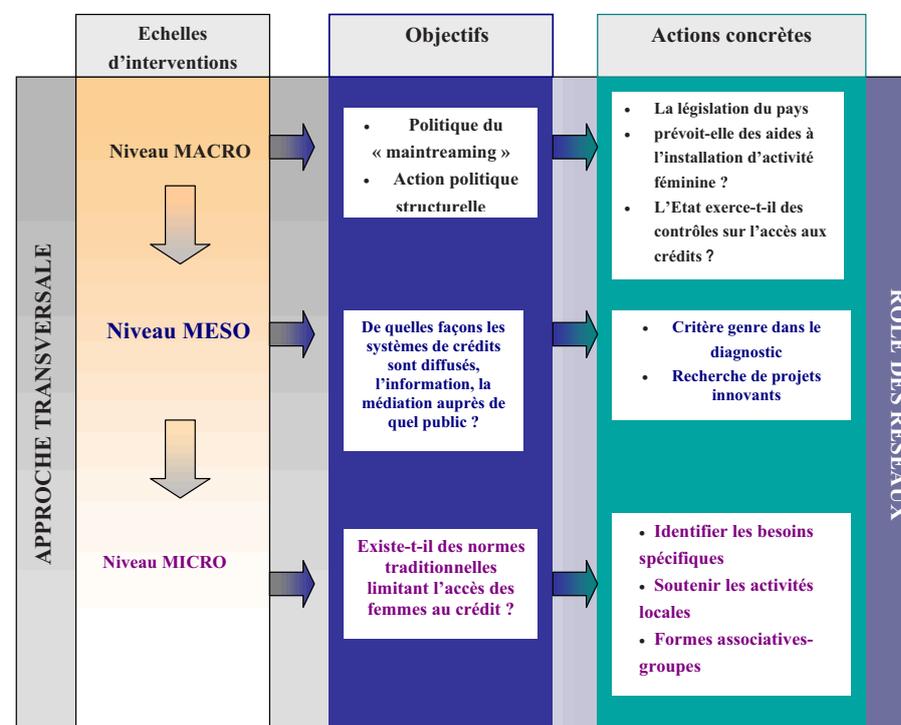
D'un point de vue de la prise en considération de ces évolutions dans des dispositifs d'accompagnement, après vingt ans de mobilisations, d'initiatives individuelles et associatives la forme la plus usuellement mise en œuvre est celle du réseau (exemple du réseau ASTER: Actrices Sociales des Territoires Européens Ruraux). Pour autant les initiatives communautaires basées sur « le mainstreaming⁶ » de type EQUAL (coopération transnationale pour combattre les discriminations sur le marché du travail (2000-2006) qui reprend les initiatives EMPLOI-NOWEQUAL), LEADER+ (développement rural), URBAN (aide aux quartiers défavorisés) INTERREG (coopération transfrontalière, transnationale et interrégionale) donnent un cadre opératoire à la dimension de genre. Or plusieurs écueils sont perceptibles en France :

- le fait que cette notion opératoire soit d'abord mobilisée par des instances non-gouvernementales n'a pas a priori favorisé son acceptation par des instances gouvernementales. Cette acceptation impliquait et s'inscrivait dans un jeu complexe de négociation, de compréhension mutuelle et de pouvoir entre ces instances ;
- les actions mobilisant la dimension genre étaient initialement conduites à l'échelle individuelle ; les instances gouvernementales ne voyaient alors pas nécessairement l'intérêt, ni la façon de réinscrire cette dimension genre dans des réflexions à l'échelle nationale. Qui plus est, cette appropriation était loin d'être unanime dans les rangs des instances décisionnelles ;
- l'appropriation de l'approche de genre a souffert de la difficulté qu'avaient les élus puis les institutions à saisir le sens du terme « genre », à saisir les objectifs concrets de cette approche et les possibles transcriptions matérielles (lisibles dans la mesure du possible dans le cadre de mandats électoraux) ;

- d'un point de vue des méthodes, la transposition dans des projets est réservée à des « initiés » ;
- en terme d'évaluation, des résultats probants sur la réorganisation des représentations féminines-masculines, des discriminations sont exigés sur un pas de temps insuffisant pour un champ d'investigation sociale.

Les grilles méthodologiques présentées sous forme de schémas et de tableaux sont une synthèse des référentiels utilisés dans les démarches de genre appliquées au territoire.

Exemple d'analyse à plusieurs niveaux de la question d'égalité des chances hommes-femmes



Trois niveaux d'appréhension de la politique du « mainstreaming »
Sophie LOUARGANT, 2003

⁵ ARPIN-PONT (B.), GERBAUX (F.), 2000, Les nouvelles articulations entre vie professionnelle et familiale dans les entreprises touristiques rurales, Revue Les Cahiers Espaces, n°65, pp.65-71

⁶ Le mainstreaming, qui littéralement signifie (être, mettre dans le courant principal) sert à introduire le principe d'égalité entre hommes et femmes dans l'élaboration des politiques ainsi que dans tous les processus liés au développement.

PHASE 2

*L'information territoriale mobilisée
dans le Parc Naturel Régional de
Chartreuse*



A l'issue de la première phase d'analyse bibliographique, un premier choix s'est orienté sur l'acquisition de données sexuées sociales, démographiques et économiques sur le périmètre du Parc Naturel Régional de Chartreuse. L'analyse des processus socio-spatiaux sexués présents sur le territoire du PNR a été abordée dans un second temps avec la réalisation des entretiens.

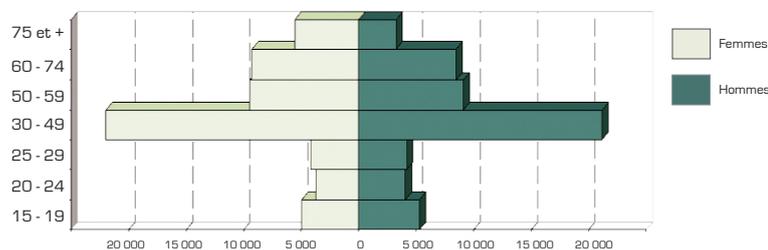
2.1. Contexte socio-démographique et spatiale du Parc Naturel Régional de Chartreuse

Le Parc Naturel Régional de Chartreuse est un parc de la deuxième génération créé en 1995. Il s'étend sur deux départements : l'Isère et la Savoie. Sa situation périurbaine attire un nombre important de population urbaine, qui en font notamment leur lieu de résidence principale mais continuent de travailler en ville. Il convient à présent de cerner les spécificités de ce dernier.

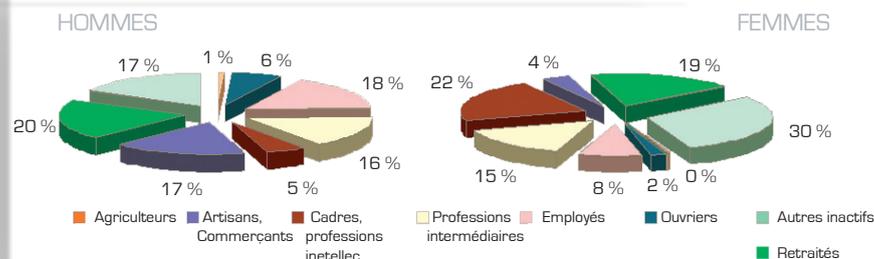
• Répartition de la population sur le territoire du PNR

En ce qui concerne la répartition de la population ainsi que la répartition hommes/femmes sur le territoire du parc, l'étude a dressé le bilan. On constate que sur les 114 616 habitants du parc, il y a une majorité de personnes âgées de 30 à 49 ans (20 000 personnes). Quant à la répartition hommes/femmes par catégories socioprofessionnelles, les hommes retraités (20%), inactifs (17%), employés (18%), artisans ou commerçants (17%) sont fortement représentés. Quant aux femmes, elles sont majoritairement inactives (19%), retraitées (19%) ou cadres (22%).

Graphique 1 : Pyramide des âges de la population de plus de 15 ans résidant sur le territoire du PNR Chartreuse



Graphique 2 : Répartition de la population de plus de 15 ans par Catégories socio-professionnelles et par sexe :



• Répartition sexuée de la population

En ce qui concerne la répartition géographique sur l'ensemble du territoire du PNR, on constate une concentration démographique importante sur les piémonts. Ainsi, les femmes représentent plus de 50% de la population communale sur les piémonts et dans le secteur de Saint Laurent du Pont. Les hommes actifs se trouvent majoritairement dans le cœur et le périmètre du parc. Pour les femmes inactives, c'est-à-dire les étudiantes et les retraitées, on les localise principalement à St Laurent du Pont et dans la vallée des Entremonts.

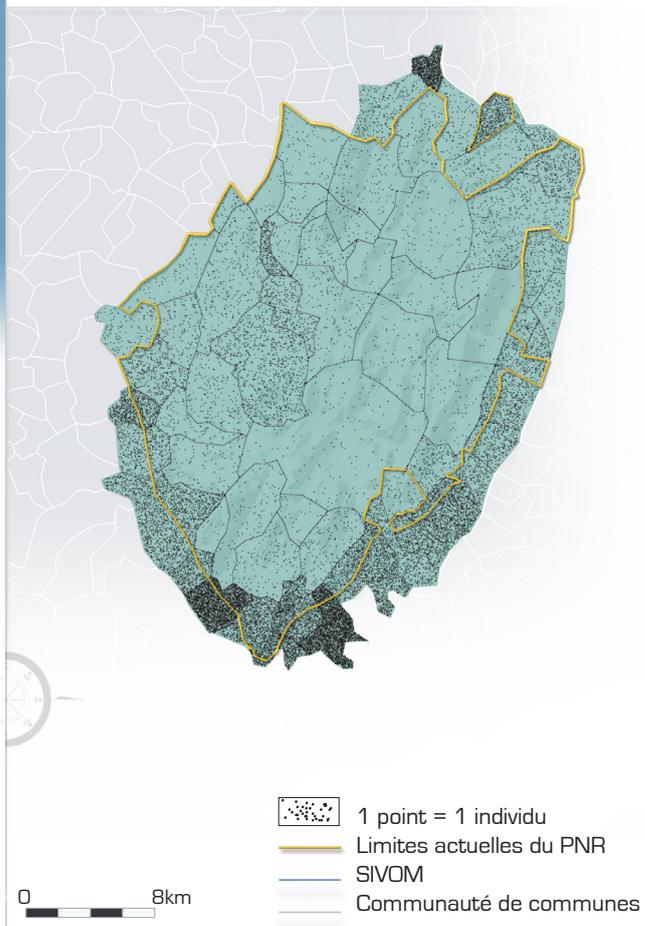
Quant aux hommes inactifs, ils sont retraités pour 49% d'entre eux et étudiants pour 33%. Les retraités représentent en moyenne 50% de la population communale. Par conséquent, la population du Parc de Chartreuse est vieillissante et essentiellement masculine. La répartition des rôles hommes/femmes semble encore assez traditionnelle avec une sous représentation des femmes dans les métiers agricoles et artisanaux.

• Répartition des secteurs d'activités

Le secteur agricole est sous représenté avec seulement 1% d'hommes agriculteurs. On remarque même que les femmes ne sont pas représentées dans ce secteur d'activités. En outre, il n'y a que 4% des femmes qui sont artisanes ou commerçantes. Les femmes se distinguent des hommes également par la forme de leur contrat de travail. En effet, 39% des femmes ont choisi ou ont été contraintes d'opter pour le temps partiel, contre 7% seulement chez les hommes. Les femmes actives travaillent essentiellement dans le tertiaire (84%) alors que les hommes sont 58% à occuper un poste dans le tertiaire et 31% dans l'industrie.

Les femmes

Répartition communale :



Part des femmes dans la population communale :

Sources : INSEE (Recensement Général Population 99) - IGN

Répartition communale :



Les hommes

• **Un secteur privilégié : le développement touristique**

En 2004, le Parc Naturel Régional de Chartreuse recensait trente huit structures d'hébergement, dont dix-huit gîtes, cinq gîtes de groupes et dix projets de chambres d'hôtes et uniquement quatre hôtels. Par conséquent, le Parc Naturel Régional de Chartreuse semble être un territoire d'implantation favorable pour les porteurs de projet de tourisme rural. Le PNR a pour objectif de développer les hôtels au naturel ainsi que les Gîtes Panda, ce qui est en parfaite harmonie avec l'objectif de préservation de l'environnement poursuivi par un parc. De plus, en raison du manque de neige ressenti par les stations de moyenne montagne, la Chartreuse souhaite élargir l'offre touristique sur les quatre saisons et développer un tourisme culturel afin de rompre la dépendance économique liée aux activités hivernales de glisse, et donc, aux aléas climatiques. Ainsi, le parc a mis en place avec l'ADT⁷ en 2000 la « Route des Savoir Faire » qui regroupe des agriculteurs, des artistes et des artisans dans le but de faire connaître et de transmettre un patrimoine culturel et artistique. En 2004, la « Route des Savoir Faire » regroupait vingt producteurs et douze sites culturels.

Trois formes de tourisme ont été recensées sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse :

- l'agritourisme : des producteurs agricoles participent notamment à la Route des Savoir Faire ;
- le tourisme rural constitué des prestations d'accueil traditionnelles, à savoir l'hébergement et/ou la restauration (gîtes, chambres d'hôtes, tables d'hôtes etc.) mais dont le créateur n'a pas le statut agricole ;
- le tourisme rural combinant les prestations d'accueil à des prestations sportives ou de loisirs. Ainsi, certains créateurs d'activités associent des randonnées pédestres, équestres ou à dos d'âne à une prestation d'hébergement et/ou de restauration.

• **Répartition socio-spatiale : des typologies d'espaces**

Le territoire du PNR est structuré en plusieurs types d'espaces : des «réserves» (cœur de massif), des «espaces périphériques» (Grésivaudan, Voironnais), des «espaces intermédiaires» (Le Sappey, par exemple). Plusieurs facteurs expliquent ce mouvement : les dynamiques urbaines, liées aux évolutions des modes de vie et d'habiter restent déterminantes, l'impact des infrastructures de transport sur les relations villes-campagnes déterminent une part importante des dynamiques, les dynamiques agricoles jouent aussi un rôle important. Martin Vanier en terme de prospective propose

quatre scénarios⁸ pour le périurbain (propagation de l'onde, le triomphe de l'urbanité périphérique, la régression périurbaine, la ruralité refondée). Retenons les deuxièmes et quatrième cas de figure qui se retrouvent dans les configurations d'espaces présentes sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse :

- **Le triomphe de l'urbanité périphérique :**

La marge périurbaine se stabilise, en même temps que le marché du logement et le tiers espace se structure sur le mode de la suburba américaine, avec des nouvelles polarités fonctionnelles (edge cities de toute nature : pôle commerciaux, zones tertiaires d'entreprises, grands équipements publics, gares multimodales, parcs de loisirs) et ses réseaux maillant un espace agricole interstitiel préservé. La révolution du tiers espace est achevée, qui instaure durablement trois types d'espaces et y place la périphérie au centre. Ce scénario vaut plutôt pour les régions à faible armature urbaine, ou dont les villes anciennes ne sont pas arrivées à cultiver leur urbanité.

- **La ruralité refondée :**

Les transformations profondes dans les emplois du temps de l'espace conduisent à la pratique des migrations pendulaires hebdomadaires et de la résidence hebdomadaire et de la résidence urbaine annexe (hôtellerie, meublés, résidences partagées, solutions familiales de dépannage). Habiter la campagne, même très loin d'une ville, devient un idéal prisé. Villages, bourgs et très petites villes isolées s'avèrent les bases du desserrement métropolitain. La politique des espaces naturels protégés est un des moteurs de l'aménagement de ces nouveaux espaces à vivre, désormais désenclavés par l'accès à moins d'une heure à un réseau de déplacement à grande ou moyenne vitesse et à grande portée (gare TGV, aéroport régional, péage routier).

Ces éléments de compréhension des typologies de l'espace présentes dans le PNR sous-tendent une hypothèse : le type d'activités, les formes de l'activité, la pérennité de cette activité sont en étroite relation avec le contexte territorial d'intégration.

• **Un contexte territorial**

Le PNR fonctionne également avec une dynamique territoriale en restructuration. Concerné par les deux SCOT (SCOT de la Région grenobloise, SCOT Métropole Savoie) (27 communes sur 38), il est également en lien avec les EPCI de ces villes-portes (Communauté d'agglomération Chambéry

⁷ Association de Développement Touristique

⁸ VANIER (M.), 2005, Rural-Urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ?, in : dir. ARLAUD (S.), JEAN (Y.), ROYOUX (D.), Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières , Presses Universitaires de Rennes, pp.30-31



Métropole ville-porte EPCI, Grenoble Alpes Montagne, METRO). Les relations du Parc Naturel Régional en matière de création d'activités s'effectuent avec les plates-formes d'initiatives (Savojarde, Métro, Voironnais). Une lecture claire des compétences liées à l'accompagnement, au portage est présente au niveau du Parc Naturel Régional, cette thématique n'est pas explicitement affichée par les Communautés de Communes par exemple. Pour réaliser les différents objectifs qu'il s'est fixés, le PNR mène une politique d'échange avec les autres structures intercommunales constatées dans son périmètre⁹. Cette collaboration a donné naissance à un contrat de parc, signé avec l'Etat et la région Rhône Alpes en 2004, permettant ainsi aux communes et intercommunalités d'obtenir des financements liés à l'aménagement, aux équipements publics, à l'économie et aux services.

2.2. Analyse des logiques d'acteurs par entretiens

Les entretiens se sont déroulés selon le mode semi directif (temps moyen d'une heure) et ont été effectués auprès de trois publics : les personnes possédant une activité, les élus, les accompagnateurs de projet sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse (cf. Présentation des personnes interrogées). Ces différents entretiens ont permis de dresser un premier état de la politique menée par les différentes institutions du territoire en faveur de la création d'activités ainsi que de la place des femmes accordée dans ce parc.

• Date et durée de la collecte de l'information

Des choix ont été opérés pour identifier qui sont les femmes et les hommes créateurs d'activités durant la période (décembre- mai 2005). Il s'agit bien de mettre en perspective ces parcours de créatrices d'activités et notamment de mettre en évidence des besoins et attentes vis-à-vis des structures de développement et collectivités territoriales. A l'intérieur de cette compréhension, «l'articulation» des temps de vie (privée-professionnelle) est au cœur du processus de construction des trajectoires. Il convient de voir si les femmes ont rencontré plus de contraintes, de difficultés que les hommes et a contrario si les hommes créateurs d'activités touristiques ont eu le même parcours. Chacun des pas de temps de la création d'activités a été mis en relation avec l'existence d'appuis institutionnels, familiaux et le type d'accompagnement dont ils ont bénéficiés. Cependant, un des biais majeurs est de ne pas avoir eu accès au discours des hommes et donc du couple. Les femmes se sont exprimées en tant que responsables de l'activité, les hommes ont peu participé aux entretiens.

- la recherche d'une identité féminine au sein de la sphère sociale en particulier ;
- la recherche et la conception de l'identité de l'activité ;
- la détermination des aides collectives existantes (environnement social) ;
- la conscientisation de l'implication dans ce type de projet et l'identification des ressources mobilisables ;
- la maturation du projet et la réalisation de choix ;
- la décision d'installation (sur un territoire déterminé).

Les personnes repérées concernent un nombre limité de créateurs, dont la plupart des noms nous a été communiqué par le PNR et ce malgré des recherches institutionnelles et personnelles pour saisir des personnes en cours d'installation. Les choix se sont effectués en fonction :

- du statut du responsable de l'activité (chef d'activité féminin en majorité) ;
- de la nature de l'activité : avoir une compétence liée au tourisme rural ;
- de la localisation de la structure (périmètres des terrains d'étude) ;
- de l'appartenance à un réseau et/ou une association de valorisation-promotion du tourisme rural.

Cependant, ces entretiens prennent tout de même en compte la diversité des situations présentes sur le territoire du PNR. Ces différents entretiens ont été réalisés à partir d'une grille d'entretien (cf- présentation de la grille d'entretien). Le contenu de cette grille vise à établir le profil des créateurs d'activités sur le territoire de Chartreuse (motivations, origine) ainsi que les difficultés auxquelles ils se sont heurtés au moment de la création et auxquelles ils continuent de se heurter post création. L'objectif poursuivi est de cerner les besoins et les attentes des créateurs envers le Parc de Chartreuse et les autres structures concernées par l'installation des porteurs de projet en milieu rural. Ces différents entretiens, de nature semi-directive ont été enregistrés et ont fait l'objet d'une retranscription afin de pouvoir en analyser le contenu et d'en dégager les catégories de discours.

⁹ Il y a plusieurs communautés de communes sur le territoire du Parc de Chartreuse : Communauté de communes du Balcon sud de Chartreuse, Communauté de communes du Haut Grésivaudan, Communauté de communes du Moyen Grésivaudan, Communauté de communes du Plateau des Petites Roches, Communauté de communes Chartreuse Guiers, Communauté de communes de la Vallée des Entremonts.

¹⁰ La Présidente du parc a été interrogée dans le but de connaître les orientations du parc en matière de création d'activités. Puis une chargée de mission « tourisme » a également fait l'objet d'un entretien afin de nous donner un premier aperçu du profil des créateurs, et surtout des créatrices d'activités touristiques en Chartreuse. Enfin, des élus de certaines communes et communautés de communes présentes dans le Parc ont également été interrogés afin de connaître la politique menée par ces entités en faveur de la création d'activités.



- Présentation de la grille d'entretien

Nom de l'activité	Responsable de l'activité	Type d'activités
	Mme Caron Heidi	Accompagnatrice moyenne montagne
	Mme Francillon,	agricultrice
	Nadine Cartannaz	Gîte de France
	Melle Prévost	Agricultrice
	Mme Mammet	artiste
	Mme Baeckeroot Isabelle	artiste et élue
Accueil paysan	Genève Eliane et Felix	agricultrice
Clé Vacances	Mme Bellintani Blandine	Gîte touristique
	Navizet Monique	Artiste et élue
Association sherp'ânes	Mme Robert Sophie	Accompagnatrice moyenne montagne
	Mme Jourdan sophie	traductrice
AAC/ Agriculteur	Pierre Auguste	Agriculteur, responsable associatif
Structure	Personnes rencontrées	Fonctions
Parc Naturel Régional de Chartreuse		
	Eliane Giraud	Présidente Conseillère Régionale
	Béatrice Guicherd	chargée de mission « tourisme »
	Arthur Fatella	chargée de mission développement local
Communes	Michelle Daran	Conseillère municipale
	Mme Germain	Maire
Plate-forme d'initiative locale		Chambéry, Voiron

GRILLE D'ENTRETIEN- CREATRICE D'ACTIVITES

Thème : individu- personne

ETAT CIVIL

- Lieu de naissance - date
- Famille : origine familiale, sociale : urbain-rural - Parents, grands-parents
- Mariage-alliance- vie matrimoniale-divorce
- Enfants
- Formation initiale, études, formation professionnelle

CREATION DE L'ACTIVITE

- Emergence du projet - Motivation dans la création
- Inscription Chambre des métiers, chambre d'agriculture : statut déclaré - indépendant-conjoint collaborateur
- première activité et changement de trajectoire, rupture-continuité
- Choix du lieu - accès au foncier, gérance, héritage emprunt,
- Aides dans la démarche
- Lien avec le PNR et les acteurs, communes etc ...
- Organisation de l'activité quotidienne ou pas
- Tâche : saisonnalité - accueil- gestion-réservation de clientèle-publicité- Internet, pub, Gîte de France, à quelles normes,

FONCTIONNEMENT

- Nature de l'activité : pluriactivité, agriculteur, tourisme, métier, type d'activités, transformation de produits agricoles
- Transformation : coopérative- réseaux ou vente à la ferme, au marché, coopérative, lieux de vente, labellisation PNR, Chambéry, Grenoble

PARTAGE DES TACHES

- Structure de l'organisation du travail en exploitation. Composition précise, elle dans les tâches domestiques
- Pourquoi y a t'il cette répartition ? en fonction des goûts, des compétences des contraintes, de l'un ou de l'autre dans l'activité ?
- Travail agricole : domaine d'activité et temps de travail
- Travail dans l'accueil touristique : domaine d'activité et temps de travail.

FINANCEMENT

- Est-ce que votre activité est pérenne financièrement ?

SATISFACTION DE LA CREATION ?

- Femme isolée, contraintes, social, est-ce que vous satisfait, est-ce que c'est un choix, est-ce que vous participez à la vie locale ?
- Si elles ne participent pas est-ce que c'est le fruit de l'urbanité ?

Fréquentation :

- Quelle type de clientèle ? Quel réseaux ?
- PNR ? Chargée de mission tourisme,
- CDT, comité, périmètre, à quelle échelle ?
- Quelles prestations ?
- Est-ce que c'est lié à la randonnée, environnement - pédagogie de l'environnement ?



• **Création d'activités : le point de vue du Parc Naturel Régional**

Le PNR (chargée de mission) reconnaît une désorganisation d'accompagnement des porteurs de projets, due à leur multiplicité et au caractère peu mature de leur projet. Cependant, en ce qui concerne les porteurs de projet d'entreprises, une des faiblesses soulignées est celle du contenu des Contrats Globaux de Développement (CDRA) ne prenant pas en compte les spécificités du territoire de la Chartreuse, ainsi que par l'absence de contrat de développement sur la partie iséroise et l'exclusion de la Chartreuse des fonds structurels européens au titre de l'objectif 2. Par conséquent, l'accompagnement des porteurs de projets, pour des raisons financières, n'a pas été centralisé au niveau du PNR mais éparpillé et géré par les différentes plateformes d'initiative locale ayant compétence pour les différents secteurs géographiques du PNR.

Les différentes étapes susmentionnées ont permis d'identifier les faiblesses actuelles des dispositifs d'accompagnement des porteurs de projet en milieu rural. De manière plus ciblée, les entretiens et les témoignages recueillis par les créateurs d'activités en Chartreuse ont permis de mieux appréhender leur situation sur ce territoire. Un rapport sur les atouts et les faiblesses du territoire de Chartreuse, sur le profil des créateurs d'activités, permet de synthétiser ces éléments.

• **Les créateurs d'activités et le choix du PNR Chartreuse pour la création**

Des nouveaux résidents, créateurs d'activités touristiques

Les créateurs d'activités interrogés dans le cadre de cette étude sont souvent non originaires de Chartreuse ou un lien indirect au Massif de la Chartreuse. Ils s'y sont installés par amour de la montagne ou plus particulièrement par attachement à ce massif et pour une recherche de bien être (artiste). Ceci est souvent le cas pour les créateurs et créatrices de gîtes, ou autres formes de prestations d'accueil touristique. Une des créatrices de gîtes en Chartreuse nous confie : « je suis venue ici en tant que touriste et j'y suis restée ».

Les créateurs originaires du massif ont souhaité exploiter un patrimoine foncier (gîte ruraux): « je suis originaire du village et j'ai hérité de la ferme de mon grand père, ce qui m'a permis d'en faire un gîte ». D'autres ont hérité d'un « terrain de famille ». Les créateurs d'activités touristiques, qu'ils aient disposé d'un patrimoine immobilier (à rénover) ou non, ont beaucoup eu recours à l'auto construction afin de diminuer les frais mais également par envie de s'impliquer dans la construction des hébergements. En effet, les

créateurs d'activités d'hébergements touristiques sont fiers de leur travail : « nous avons tout fait avec mon mari et mes filles, c'est un vrai travail de famille et nous sommes fiers du résultat. On a même accroché aux murs des chambres d'hôtes les photos des différentes étapes de l'auto construction pour que nos clients se rendent compte du travail ».

En ce qui concerne les personnes exerçant une prestation agritouristique, elles sont souvent originaires du massif et ont souhaité y rester par attachement à ce territoire. Ainsi, l'identité Chartreuse est très importante pour les agriculteurs car ils sont en général natifs du massif. Une agricultrice nous a confié pendant un entretien « qu'on essaie bien de faire le lien entre le fait d'être là, notre savoir faire, ce que les grands parents faisaient, je crois qu'on ne peut pas se couper de tout ça ». Par conséquent, l'identité Chartreuse est étroitement liée aux savoir faire locaux véhiculés à travers les prestations agritouristiques.

Pour l'exercice d'activités touristiques, la Chartreuse semble être un massif avantageux en raison de sa situation périurbaine qui permet d'attirer plus rapidement la clientèle. En outre, le PNR Chartreuse semble être une référence pour les touristes, en raison de l'image de préservation de l'environnement que véhicule un Parc naturel mais également en raison de cette proximité de la ville qui le rend plus accessible. Ainsi, certains créateurs d'activités touristiques affirment : « dès que le parc a été créé, on a vu s'allonger la fréquentation estivale ».

L'ensemble des créateurs a en général une formation universitaire (minimum Bac+2) soit en rapport ou non avec l'activité touristique qu'ils ont créée, soit sans aucun rapport. Les femmes créatrices, ont décidé de changer d'orientation, souvent pour suivre leur mari, et ont passé une formation en rapport avec leur nouvelle activité. Cela est notamment le cas pour les femmes qui sont en charge d'une activité agritouristique.



2.3. Résultats : le parcours des créatrices d'activités en Chartreuse

Les récits permettent de mettre en évidence les logiques sous-jacentes au portage de toute activité :

- avoir un soutien familial ;
- accéder à des moyens de financement ;
- prévoir une évolution de la structure et sa viabilité financière ;
- intégrer ce projet dans la vie de famille.

Les personnes ayant créé une activité touristique reconnaissent toutes la nécessité d'avoir un esprit ouvert, d'avoir envie de développer des contacts avec la clientèle : « on a directement envisagé de faire de l'accueil touristique pour nous donner une ouverture sur l'extérieur ».

On remarque également que les femmes sont souvent à l'origine de la création de l'activité touristique car elles revendiquent leurs compétences innées pour l'accueil : une agricultrice s'occupant de la partie agritouristique de l'exploitation nous confie que « les gens viennent pour la personne : j'ai toute une clientèle qui vient chercher les produits agricoles mais ils ne goûtent même pas sur place. Par contre, ils viennent papoter avec moi, c'est personnalisé ». En outre, les créateurs d'activités misent sur leur qualité de vie et non sur leurs revenus : il est important de réaliser un projet de vie et d'être autonome. Les créateurs sont prêts « à ne pas gagner énormément, pourvu qu'[ils] ne perdent pas [leur] cadre de vie ».

La recherche d'autonomie est un facteur important pour la création d'une activité en milieu rural. Les créateurs d'activités veulent développer des projets en harmonie avec leur philosophie. Ils misent sur leur « capital satisfaction qui est tellement énorme ». Les créateurs, en raison de leur origine urbaine ou de leur niveau d'études, ont souvent la volonté de réaliser un projet de couple. Par conséquent, même si la femme donne l'impulsion dans la majorité des cas et dispose d'un sens plus aigu du contact avec la clientèle, la répartition des tâches liées à l'activité semble négociée et égalitaire : « mon mari est partie prenante de l'activité : mon mari s'occupe de son travail d'artisan et du gîte, et moi, je m'occupe de mon travail et du gîte ».

Les créateurs d'activités touristiques en Chartreuse reconnaissent également que la confusion de la sphère professionnelle (activité d'hébergement ou restauration principalement) et de la sphère privée est parfois difficile à gérer : « quand les clients arrivent et repartent le week-end, il faut être là. Je m'en occupe car ça énerve un peu mon mari qui a une activité professionnelle la semaine et qui aimerait parfois pouvoir se reposer le week-end ».

Les créatrices d'activités reconnaissent également que cette situation comporte l'avantage ou l'inconvénient de pouvoir gérer la vie familiale parallèlement à l'activité touristique : « chez nous, c'est tout mélangé. Moi je trouve qu'on est mieux lotis que ceux qui travaillent à l'extérieur, qui doivent trouver des nounous. Tout ça, c'est très compliqué pour eux alors que nous, on est là. Moi, j'ai travaillé à mon ordinateur avec le couffin à côté et le fils au sein » mais en mettant en évidence des limites fortes : « c'est très trompeur effectivement lorsque l'on dit « je travaille à la maison ». Je ne sais pas si vous pouvez imaginer le nombre de femmes que j'ai pu faire rêver, elles me regardaient comme si c'était un idéal, la panacée, mais vraiment: « oh oui, tu peux travailler, tu peux élever tes enfants, tu peux tout faire ». Ca m'a laissée plusieurs fois perplexe (Télétravail) ».

Afin de se sentir soutenus au moment de la création, les créateurs d'activités de tourisme rural interrogés dans le cadre de cette étude font souvent partie d'un réseau professionnel qui leur permet ainsi de recevoir de l'aide et d'augmenter leurs chances de réussite : « l'appartenance à un réseau était importante pour nous : d'une part pour tout ce qui est promotionnel, conseils de fonctionnement etc. et puis pour les aides accordées, par le biais du réseau, par le Conseil Général ». En revanche, les créateurs d'activités agritouristiques ne faisant partie d'aucun réseau professionnel invoquent les contraintes trop importantes que représente cette adhésion : « on a déjà beaucoup de contraintes sanitaires à respecter. Quand on adhère à une charte, c'est encore une contrainte supplémentaire ».

• La place des femmes en Chartreuse

Les femmes semblent représenter une véritable dynamique en Chartreuse en raison de leurs prises d'initiative locale et de leurs qualités relationnelles. On remarque que la Chartreuse semble être un territoire où les femmes sont très engagées dans la vie associative et politique. Ce territoire paraît être favorable à la prise d'initiative des femmes. Ainsi, on retrouve un certain nombre de femmes investies de fonctions politiques dans les institutions et collectivités locales, ainsi que membres de réseaux associatifs.

Leur participation au réseau associatif ou dans la vie politique locale poursuit le but d'améliorer la vie des habitants (création d'activités pour les jeunes, aide à domicile rural) ou d'être mieux acceptées, mieux informées et mieux soutenues. Les femmes non originaires de Chartreuse mais fortement attachées à ce territoire ont eu la volonté de s'engager au niveau politique car ceci semble être pour elles une forme d'intégration. Ainsi, selon ce que nous a



confié une femme occupant entre autres des fonctions d'élue en Chartreuse, « au début, j'avais très envie de me sentir intégrée, d'être active, de me sentir acceptée, c'était important ».

Mais les créatrices d'activités avouent souvent devoir renoncer à intervenir dans la vie politique par manque de temps car « s'engager, ça veut dire qu'il faut s'en occuper. Si on veut que les idées passent et avancent, on les prend en main et forcément, on se met toujours dans des postes à responsabilités ». Par conséquent, même si un certain nombre de femmes se trouvent impliquées dans la vie politique ou sociale en Chartreuse, elles éprouvent des difficultés à se libérer des tâches administratives et familiales quotidiennes.

En ce qui concerne plus particulièrement le tourisme, ce sont majoritairement les femmes qui portent les projets, et l'homme suit. Ainsi, dans le programme d'amélioration de la qualité de l'hébergement initié par le PNR¹¹, 60% des femmes ont fait la démarche. Elles sont donc motrices du développement touristique en Chartreuse. Elles affichent clairement la volonté de « pouvoir se réaliser dans quelque chose qui leur appartient » et de décider elles mêmes.

Les porteuses de projets touristiques en Chartreuse sont de deux catégories :

- soit des jeunes femmes qui n'ont plus envie d'appartenir au monde du travail (ni d'être soumises),
- soit des femmes plus âgées qui veulent réaliser un projet de vie.

Les motivations communes qui se retrouvent chez les créatrices d'activités touristiques et agritouristiques en Chartreuse sont un besoin d'autonomie, de rupture avec leur vie antérieure, une meilleure qualité de vie et un rapprochement de la vie privée et professionnelle (possibilité de tout gérer en un même lieu et parallèlement).

Cependant, la majorité des femmes créatrices d'activités interrogées témoignent d'une gestion du temps difficile en raison de l'activité touristique consommatrice de temps, et d'une certaine précarité en raison des faibles revenus qui découlent de cette activité : « c'est vrai que le tourisme rural, ça demande un grand don de soi, beaucoup de temps alors que l'on tourne juste financièrement ».

Mais selon une représentante du Parc Naturel Régional de Chartreuse, ce territoire reste essentiellement un territoire masculin, notamment en raison de la présence séculaire des Chartreux. En outre, les femmes restent confinées sur certains secteurs, notamment l'hébergement.

• Les difficultés rencontrées par les créateurs d'activités touristiques dans le PNR Chartreuse

Un manque de soutien et de communication avec les institutions et la population locale

L'analyse des entretiens auprès de différents créateurs d'activités révèle une certaine dissonance entre ce que peuvent offrir les institutions locales et ce qu'attendent les porteurs de projets. Le PNR a une démarche de communication forte avec une charte graphique pour un certain nombre d'activités mais d'après les créateurs d'activités, le parc n'est pas assez présent sur le terrain et ne va pas proposer lui-même son aide aux créateurs alors qu'il est dans l'intérêt du parc de mettre en valeur ces activités pour le développement économique du territoire et pour une bonne dynamique territoriale : « on n'a pas vraiment d'aides du parc, personne ne vient nous voir, c'est vrai qu'on pourrait être plus soutenu, porté ».

Les porteurs de projets énoncent également avoir « beaucoup sollicité les communes pour avoir de l'aide mais non, pas facile ».

En revanche, les personnes qui sont en relation directe avec le parc (personnes membres de l'AAC* ou élues dans les communes) ont souvent une autre vision du rôle du parc. Elles estiment ainsi « qu'on a ce qu'on demande et ce qu'on fait vivre. Donc c'est aussi à nous de porter les projets ».

Pour ces différentes raisons, il semble important de faire partie d'un réseau local au moment de la création d'activités pour obtenir de l'aide technique ou financière, et du soutien. Une créatrice d'activités touristiques nous confie lors d'un entretien : « on a rencontré des gens qui faisaient la même chose que nous. On a obtenu des renseignements comme ça ».

Pour les personnes non originaires du territoire sur lequel ils créent leur activité, il est important qu'ils s'adaptent à ce territoire. Ceci semble être nécessaire pour qu'ils puissent obtenir une reconnaissance des acteurs locaux ainsi que de la population. Une créatrice d'activités touristiques en Chartreuse avoue avoir eu « juste des envies au départ de travailler ici, de vivre » puis s'être « adaptée, en fonction des opportunités, au territoire et à la demande ». Grâce à cette adaptation, les créateurs se sentent mieux acceptés par la population locale, contrairement aux personnes « qui arrivent avec des projets tout faits et qui finalement ne sont pas tout à fait à leur place, pas acceptés parce qu'ils ont mis un petit peu la charrue avant les bœufs ».



¹¹ Parc Naturel Régional de Chartreuse, Bilan d'activités 1995-2004

• **Les difficultés relatives à la situation périurbaine et de moyenne montagne du massif de Chartreuse :**

Les créateurs d'activités reconnaissent qu'il est difficile de débiter une activité touristique (hébergement et/ou restauration) sans patrimoine immobilier existant étant donnée la pression foncière touchant la Chartreuse :

« Les gens qui s'installent en Chartreuse sont de plus en plus des gens qui ont les moyens, qui achètent un patrimoine immobilier, qui le transforment et qui se réimplantent. Ces gens ont déjà à la base un patrimoine initial alors que nous, il y a 20 ans, le seul capital que l'on avait, c'était le terrain, ce qui n'est pas négligeable mais il nous a fallu 20 ans pour se sortir des investissements ; « la Chartreuse a fait un bond immobilier qui crève les plafonds, ce qui n'arrange pas la possibilité pour des autochtones de s'installer. Imaginons que l'on n'ait plus d'activités professionnelles en parallèle, je ne pense pas qu'à l'heure actuelle le tourisme en Chartreuse suffit à faire vivre une structure comme la nôtre [gîtes et chambres d'hôtes]. Je crois qu'il faut avoir une autre activité en parallèle ».

En outre, les créateurs doivent faire face à la diminution de la saison hivernale provoquée par le manque de neige qui touche les stations de moyenne montagne : Le manque de neige semble être à l'origine d'un raccourcissement des séjours hivernaux. Ainsi, une créatrice d'activités touristiques (gîtes) nous confie que « les gens viennent en général une semaine en hiver et une semaine en été, il n'y a plus beaucoup de longs séjours ».

• **Des ancrages sociaux et territoriaux diversifiés**

Les difficultés particulières rencontrées par les femmes créatrices d'une activité agricole et agritouristique :

On remarque un manque de reconnaissance des femmes dans l'agriculture. Ainsi, une agricultrice de Chartreuse nous confie : « quand je suis entrée dans le milieu agricole, l'image de la femme à l'époque ne me convenait pas. C'est-à-dire que les gens que je voyais autour de moi, les agricultrices, elles actionnaient au niveau de la traite et de la comptabilité, point barre. Moi, j'ai horreur de ça. Je ne me voyais pas aller traire midi et soir sans rien comprendre à ce que je faisais ».

Les femmes ont donc besoin de reconnaissance dans le domaine agricole : « ma motivation pour créer la fromagerie, c'était que c'était mon truc à moi et avec mes compétences que les autres n'avaient pas ; donc c'était un

moyen pour moi de créer quelque chose où forcément j'allais acquérir des compétences et me mettre en valeur ». Les femmes exerçant une activité agritouristique en Chartreuse se sont lancées dans l'agriculture parce que cela leur plaisait même si elles ne sont pas originaires de ce milieu. En effet, elles ont souvent intégré le milieu agricole suite à un mariage avec un agriculteur.

Les femmes non issues du milieu agricole ont une culture urbaine car elles ont fait des études. Elles ont besoin d'autonomie et de reconnaissance professionnelle afin de rompre avec le système traditionnel d'exploitation agricole basé sur le travail en famille et un manque de reconnaissance professionnelle, sociale et juridique de la femme travaillant au service de son mari chef d'exploitation. Par conséquent, ces nouvelles femmes agricultrices sont plus enclines à l'innovation, à l'adaptation conjoncturelle, à une certaine autonomie dans l'organisation du temps de travail, à une répartition des tâches négociée en fonction de la personnalité de chaque membre du couple, à une plus grande ouverture d'esprit et au développement de relations sociales plus épanouissantes et variées (hors cadre familial et agricole). Elles ont besoin d'avoir un domaine de compétences propre et d'avoir des responsabilités : « j'ai bien vite compris que je n'aurais jamais le niveau de [mon mari] ou de mes futurs associés et qu'en fait, je n'aurais pas de pouvoir de décision. Il était hors de question que je reste à la ferme en n'étant qu'une exécutante ».

Par conséquent, les femmes sont un élément indispensable au développement agritouristique en Chartreuse. Elles représentent un élément complémentaire important à l'activité agricole de leur mari. En effet, l'activité agritouristique qu'elles exercent permet de mettre en valeur le travail agricole exercé par l'homme ainsi que les produits issus de l'exploitation agricole. Les femmes semblent donc effectuer le relais entre le travail agricole et la vente des produits agricoles. Leurs qualités humaines ainsi que leurs connaissances du milieu agricole et du travail de leur mari semblent être essentielles à la réussite d'une activité agritouristique. Une créatrice d'activité agritouristique affirme que « le travail que je fais, c'est quelque chose qu'on aime beaucoup, qu'on a envie de montrer, de transmettre, que les gens puissent en prendre connaissance ».

Elles sont également confrontées à des difficultés pour obtenir des terrains agricoles, même originaires du territoire. Par conséquent, le milieu agricole semble être encore peu enclin au changement et réticent à céder des terrains à des femmes novices en agriculture. Ce comportement peut représenter un frein à l'installation des femmes en agriculture et agritourisme : « quand je me suis installée, j'ai eu des bâtons dans les roues dans le monde agricole, c'est vraiment un monde, à l'époque, d'hommes. Et ça, c'est un truc que je ne pourrais pas oublier même si je l'ai surmonté, je trouve que c'est vraiment



un monde dur ». Cette situation peut sembler surprenante dans un massif comme celui de la Chartreuse car on pourrait penser que la proximité de la ville est favorable à l'évolution plus rapide des mentalités.

Les difficultés liées au manque de reconnaissance des femmes agricultrices peuvent s'expliquer, selon certaines créatrices d'activités agritouristiques interrogées dans le cadre de l'étude, par « un manque de temps : la femme sait le volume que chaque tâche représente, elle ne veut peut-être pas non plus s'engager parce qu'elle sait qu'à un moment donné, elle ne pourra pas tout gérer. Je pense vraiment que c'est une question de gestion du temps. Et puis il arrive que l'homme n'aide pas toujours pour qu'elle puisse se dégager. L'homme aide des fois, ça arrive mais c'est rare. ». Une créatrice interrogée énonce que « si je sors trop, si je passe une semaine à être en réunion, à voir beaucoup de monde à côté de mon travail, il y a des conséquences sur mon travail. C'est un équilibre : c'est en permanence une façon de jongler entre le travail, la maison, les enfants et les responsabilités ».

Un lieu de visibilité sociale et de reconnaissance professionnelle

Des créatrices ont souligné une forme d'isolement social qui n'est pas du uniquement aux problèmes d'accessibilité, aux services mais intimement rattaché à leur visibilité, leur reconnaissance dans la sphère professionnelle. L'idée d'une coopérative d'activités (mutualisation de la comptabilité, des aides juridiques, du matériel informatique..) auquel les créateurs adhèreraient, a été soulignée : « je pense qu'un endroit, ce serait vraiment extrêmement bénéfique parce que c'est vrai que pour les professions comme la mienne, on est un petit peu comme ça en état de gravitation. Bien sûr, il y a tout ce qui est cadre institutionnel par rapport à mes inscriptions, cotisations etc... mais en même temps, on est très seul : ça fait partie des choses les plus difficiles lorsqu'on travaille. Je pense que ça, ça devrait être un peu plus pris en compte effectivement : le fait de travailler seule, de démarcher seule, le fonctionnement entier qui se fait de manière totalement libre, je pense que ça, ça devrait être un peu plus reconnu effectivement ».

Malgré ces difficultés, elles reconnaissent que les femmes « ont un contact, que n'ont pas les hommes, mais qu'il faut encore une génération pour une reconnaissance ». Par conséquent, les femmes semblent être un élément important pour mener à bien une activité agritouristique car « les femmes ont une bonne vision, [elles voient] assez loin quand même alors que l'homme, ça s'arrête là. Les femmes sont un complément énorme dans l'activité, quelle qu'elle soit, sinon ça fait vraiment un peu rustre, rustique ».

• Des limites et des opportunités

Les différents éléments recueillis sur le terrain vont permettre d'envisager des pistes d'améliorations. Mais avant de s'intéresser à ces préconisations, il convient de s'attacher aux limites ressenties pendant la réalisation de cette étude.

En effet, il a tout d'abord été difficile d'interroger toutes les structures d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projet en milieu rural en Isère. Les causes en sont principalement la difficulté à répertorier et à obtenir des rendez-vous avec toutes ces structures en raison de la multitude des structures compétentes en fonction des secteurs géographiques et du domaine d'activités (tourisme rural ou agritourisme). Ainsi, l'ADASEA s'occupe essentiellement des porteurs de projets agricoles et agritouristiques. Par conséquent, cette structure n'est pas compétente pour assister les autres porteurs de projet de tourisme rural, même si depuis quelques temps, l'ADASEA aspire à ouvrir son répertoire des métiers à l'ensemble des porteurs de projets en milieu rural. La Chambre de Commerce et d'Industrie, ainsi que les Plate formes d'initiative locale (récolte d'information) auraient pu apporter des éléments importants en matière de tourisme rural. Il n'empêche que la sectorisation spatiale des interventions, fondée sur le partage rural-urbain reste encore d'actualité en matière d'accompagnement des créations d'activité.

En outre, il n'a pas pu être procédé à l'inventaire exhaustif de tous les créateurs d'activités touristiques et agritouristiques sur le territoire du PNR. Ceci s'explique par le fait que, selon les secteurs géographiques du PNR, différentes structures d'accueil et d'accompagnement des créateurs sont compétentes. En effet, ce n'est pas le PNR qui dispose de la compétence dans ce domaine mais les différentes Plate forme d'initiative locale auxquelles les différents secteurs du parc se rattachent.

Une autre limite réside dans le fait que les entretiens ont été menés uniquement auprès de personnes ayant déjà créé leur activité mais aucun porteur de projet sur le territoire de Chartreuse n'a pu être interrogé. En raison du découpage du parc et de la compétence des différentes Plate forme d'initiative locale, la démarche de recensement des porteurs de projet sur l'ensemble du territoire du parc aurait demandé un temps plus important d'investigation.

Enfin, aucun créateur homme n'a été interrogé dans le cadre de cette étude. Même si l'étude porte sur la création d'activités et l'approche par genre, la création au masculin n'est pas représentée pour différentes raisons : soit les hommes ont laissé leurs femmes s'exprimer à leur place par manque de temps, soit ils n'ont pas été recensés en tant que créateurs dans le cadre de cette étude qui s'oriente essentiellement sur la situation des femmes créatrices.



PHASE 3

Synthèse et préconisations



• *Le rôle de l'information territoriale pour les porteurs de projets*

Il semble important de permettre aux porteurs de projets touristiques d'acquérir une meilleure connaissance du territoire. C'est pourquoi, l'idée de proposer des formations territorialisées aux porteurs de projets et aux prestataires touristiques est soutenue par les porteurs de projet car cela leur permet de se rapprocher du patrimoine naturel et culturel du PNR. Il serait également intéressant que les institutions présentes sur le territoire de Chartreuse (communes, Communautés de communes et le Parc Naturel Régional) puissent s'accorder pour soutenir les porteurs de projet en les orientant vers les organismes compétents en matière de création d'activités, à savoir les plate forme d'initiative locale, les chambres consulaires ainsi que les organismes de formation tels que l'AFRAT.

Pour pallier au manque de soutien et de communication ressenti par les créateurs d'activités en Chartreuse, il serait intéressant que les institutions locales mettent en place des actions de communication et de valorisation des activités touristiques, ce qui représente un gain pour le territoire. Il peut notamment s'agir de la publication d'un annuaire des activités locales pour faciliter les démarches administratives de création d'entreprise en milieu rural ainsi que la recherche d'informations d'ordre juridique, fiscal ou économique.

L'étude du parcours des porteurs de projets touristiques en milieu rural a mis en évidence les difficultés auxquelles se trouvent confrontés ces porteurs. Ces difficultés sont relatives à l'installation en milieu rural mais également aux étapes nécessaires à franchir pour créer un gîte (ou autre activité de tourisme rural). En effet, il faut s'assurer de l'évolution du tourisme dans le territoire d'implantation choisi, de la durée des saisons exploitables et de l'évolution de la zone rurale (tendance à la rurbanisation ou à la désertification etc.). En outre, d'autres difficultés jalonnent le parcours des porteurs de projet de tourisme rural. Ainsi, ces derniers doivent avoir, ou trouver, des sources de financement afin de pouvoir investir et démarrer l'activité. Il convient également de trouver du soutien, notamment auprès des différentes collectivités locales du lieu d'implantation. Ceci semble nécessaire pour faciliter son intégration sur un territoire, et ainsi, la gestion de son activité touristique.

• *L'inscription dans les réseaux professionnels*

Enfin, les porteurs de projet doivent également s'adresser aux organismes compétents pour trouver les renseignements nécessaires, notamment sur le statut juridique et social de l'activité, les obligations et les droits qui en

découlent, les subventions possibles, ainsi que les établissements dispensant des formations aux métiers d'accueil touristique. Ces divers renseignements peuvent notamment être obtenus par l'adhésion à un réseau professionnel mais il convient auparavant de prendre connaissance des différents réseaux existants, des avantages et des contraintes que chaque réseau présente.

Les porteurs de projet doivent également avoir conscience que l'activité de tourisme rural est consommatrice en temps et risque souvent d'empiéter sur la vie privée. En outre, cette activité n'étant pas très lucrative, notamment au cours des premières années d'exercice, il semble primordial de conserver une activité professionnelle en parallèle, ce qui n'est pas toujours envisagé par les porteurs de projet désireux de rompre avec leur vie antérieure et leur activité professionnelle. Par conséquent, la persévérance, c'est-à-dire une motivation réelle et solide, doit accompagner le porteur de projet dans toutes ces étapes mais également après la création de l'activité. La motivation, le fait de s'assurer une certaine sécurité financière, une bonne prise en compte des difficultés liées à cette activité ainsi qu'une disposition particulière à l'accueil touristique paraissent être les éléments fondamentaux à l'aboutissement des projets de tourisme rural et à la réussite de l'activité.

Les espaces intermédiaires (Pierre-Antoine Landel, programme INRA-DAP) constituent des lieux d'innovations. La connexion entre l'espace public (le monde de l'accueil, l'extérieur) et l'espace privé (la maison, l'espace de consommation familiale) focalise les analyses de genre. De ce fait, la présence des femmes dans l'activité agricole joue historiquement un rôle dans les facteurs de production des espaces et dans l'emploi. Ainsi, la création d'activités renforce une tendance au sur-travail et cantonne des femmes dans des sphères non-marchandes, où la représentation collective est trop faiblement organisée pour défendre les droits et leurs intérêts propres par la création de réseaux. Ces réseaux sont une aide pour des femmes qui établissent une quotidienneté de territoires en réseau, ponctué de référence à des temps sociaux globaux. Dans cette perspective, les femmes, et en particulier les agricultrices, cherchent des réseaux à un moment de donné de leur vie pour concevoir un projet touristique. Toutefois, le réseau auquel elles ont recours est un réseau professionnel. Il semblerait d'autre part qu'elles deviennent des actrices de ce réseau en même temps que des actrices du tourisme.



• **Le point de vue des accompagnateurs**

Les structures contactées par entretiens ou entretiens téléphoniques ne révèlent pas tout le tissu socio-économique. En particulier, les associations prêtes à porter des démarches d'épargne locales ou d'innovation économique et sociale n'ont pas été trouvées ni repérées.

Le délicat croisement insertion-crédation pour les chargés de mission du parc naturel régional

Les actions conduisent le PNR à travailler en direct avec les porteurs de projets et peu finalement avec les réseaux associatifs qui travaillent des publics en insertion dans une perspective de création de nouvelles activités. Les actions de soutien à conduire pour le pnr sont aussi brouillées par une méconnaissance des missions du pnr pour les créateurs qui pensent trouver au pnr un soutien financier par exemple. D'autre part le manque de concertation des acteurs due en partie au contexte de recomposition territoriale et des enjeux d'attribution de compétences ne favorisent pas à l'heure actuelle l'émergence d'une information territoriale efficace pour les accompagnateurs (connaissance des partenaires, des champs d'actions de chacun).

Les plates-formes d'initiatives locales : un acteur incontournable

Les plates-formes d'initiatives locales (P.F.I.L.) Sont des associations qui regroupent sur un territoire géographique différents partenaires (chefs d'entreprises, élus locaux, institutionnels). Leur objectif est de favoriser toutes les initiatives créatrices d'emploi dans les secteurs de l'artisanat de production, de l'industrie, du commerce et des services en octroyant des prêts d'honneur sans intérêt et sans garantie à des porteurs de projets. Les structures relevant de l'économie sociale (associations, coopératives...) Soutiennent la création de micro-entreprises en milieu rural et devraient pouvoir travailler davantage en partenariat avec les autres organismes de soutien à la création d'entreprise.

Dans le cadre cette étude, les informations récoltées ont été de l'ordre de l'information statistique sexuée et les entretiens n'ont pas permis de révéler une prise de conscience des enjeux de délimitation de zonage, de prérogatives des institutions. Cependant, ce relais associatif semble un espace adapté pour mettre en cohérence des informations et un partage des dispositifs.

• **Le point de vue des élus**

Les entretiens n'ont pas fait l'objet d'une enquête systématique de tous les élus du PNR - comme prévu dans le projet de l'étude –mais ont été effectués selon l'intérêt de l'élu pour la thématique « égalité des chances hommes-femmes et création d'activités », leur disponibilité et leur localisation géographique. Les élues impliquées dans le PNR s'inscrivent dans une vision commune d'insertion des femmes dans des dispositifs de soutien et d'accompagnement. Ceci est d'autant plus marqué pour des élues des communes du Plateau des petites roches (St Bernard du Touvet, St Hilaire du Touvet, St Pancrasse). Les élues se retrouvent souvent dans le parcours des créatrices, puisque pour l'une d'entre-elles envisage à terme une installation d'activités. Elles soulignent la difficulté à s'insérer dans le territoire en tant qu'éluée et soulignent ce critère comme un frein à l'installation sur le secteur de la montagne. De leur point de vue, en tant que femme élue elles ont eu des réunions avec des associations de type CIFODEL mais le discours leur semblait décalé de ce qu'elles vivaient en Chartreuse. D'autres points de vue ont émergé des élues. En effet, au Sappey, le fait d'être une femme élue ne pose pas de problèmes spécifiques, d'autant plus que sur cette commune peu de femmes sont impliquées dans la gestion ou la création d'activités. Pour la présidente du PNR, l'enjeu se situe dans le maintien de l'activité féminine dans le tertiaire, en particulier dans le secteur sanitaire et social (St Laurent du Pont) et dans l'accès à l'information sur le territoire du PNR.

• **Espaces d'expérimentation sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse**

Les porteurs de projet ne se sentent pas toujours bien aiguillés et soutenus dans leurs démarches administratives et leur recherche d'informations. Il serait donc intéressant, à l'échelle d'un territoire (national, régional, départemental, PNR, pays etc.), de sélectionner plusieurs zones rurales favorables à l'évolution du tourisme rural, et d'analyser les points forts et les points faibles des dispositifs mis en place pour aider les porteurs de projet dans chacune de ces zones. Il conviendrait également de mener des enquêtes auprès d'un échantillon représentatif de porteurs de projet dans chaque zone sélectionnée. Cette démarche permettrait de faire un comparatif relatif à l'efficacité des dispositifs d'accompagnement et de soutien des porteurs de projet en milieu rural et d'opérer les modifications nécessaires à l'optimisation du système.

Pour réaliser ces différentes valorisations des activités touristiques, il serait opportun de sélectionner deux zones d'« expérimentation » comprises dans le périmètre du parc. Il conviendrait alors de choisir une zone qui se situe au cœur du parc (telle que St Pierre de Chartreuse) et une zone en périphérie (telle que



Proveysieux ou Le Sappey). Ces deux zones pourraient alors faire l'objet de valorisation à travers diverses actions en faveur des créateurs d'activités et des porteurs de projets touristiques. Ces actions pourraient notamment être décidées en réunions, permettant ainsi de faire intervenir tous les acteurs concernés par le développement touristique. Si les actions mises en place se trouvent être favorables aux créateurs d'activités ainsi qu'au territoire, leur application à l'ensemble du territoire du parc pourrait être envisagée.

• **De l'information territoriale à la prospective : connaissance et mutualisation**

Les dispositifs d'aides à la création d'entreprise ont du mal à soutenir les porteurs de projet «atypiques» et à cerner l'intervention de chacun. Les cadres juridiques, fiscaux et sociaux s'adaptent de plus en plus rapidement aux formes d'activités émergentes mais sont peu connus par les futurs créateurs d'activités ce qui propose deux questions : comment acquérir de la connaissance sur la création d'activités et comment la mutualiser au mieux pour la diffuser ?

Pour élaborer une architecture de l'information sur le territoire, cela passe par un nécessaire recensement de l'information, son actualisation et sa pérennisation (notion d'observatoire). Au-delà du choix d'une instance de régulation, ce questionnement suggère une préfiguration d'un dispositif pour envisager son pilotage. En matière de création d'activités, le « dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement de projets d'activités en milieu rural » (DORA) est souvent mis en avant pour répondre aux attentes et besoins des trois publics porteurs, accompagnateurs et élus.

• *La notion de dispositifs ouverts : quelle réalité pour le Parc Naturel Régional de Chartreuse ?*

L'un des objectifs de ce dispositif est de réduire les distances (institutionnelle, culturelle, organisationnelle) entre les institutions et le public sur un territoire donné. Des exemples en Rhône-Alpes ou en Auvergne existent. Malgré des limites en termes de gestion institutionnelle et de cadres politico-administratifs déjà très complexes, il met en avant le rôle de l'accompagnateur de projet, particulièrement ce qui favorise les projets d'intérêts collectifs en milieu rural et les publics éloignés de la création d'entreprise.

Un dispositif d'accompagnement¹² est ouvert quand, sur un territoire :

- Il s'adresse à tous les porteurs potentiels de projets, quel que soit leur statut, leur projet ;
- il appréhende la demande dans sa globalité en ne se fermant pas sur une seule dimension technique par exemple ;
- il s'inscrit dans la durée (de l'émergence de la demande au suivi de la réalisation) ;
- il offre un accès à une diversité de ressources et de compétences (locales ou distantes) pour permettre au demandeur de réaliser un travail de construction de son projet par notamment le conseil personnalisé, la réflexion collective visant la confrontation à d'autres approches ;
- il agit lui-même en réseau (par la mutualisation et la communication).

La consolidation d'un réseau de compétences sur la création d'activité en **multipartenariat (avec comme base des liens forts avec les deux communautés de communes Grenoble et Chambéry)** et avec les réseaux associatifs ruraux a aidé des centaines de micro-projets économiques à voir le jour, puis à se développer donnerait une dimension spécifique au PNR en termes de création d'activités dans des espaces montagnards. De plus, le PNR en impulsant une dimension de communication territoriale répondra aux besoins des structures, des accompagnateurs et des créateurs. Cependant, des financements sont à mobiliser dans cette configuration. Les fonds d'égalité des chances hommes-femmes peu sollicités en France sont un des moyens d'accéder à la mise en place de ce dispositif.



¹² Extrait - DIANE - Création d'activité

BIBLIOGRAPHIE

- BACHELARD (D.), LASSALLE (D.), MICCHAUD (R.), 1998, Créer, c'est vital ! Création d'activité et processus de formation-action, Femmes en milieu rural, nouvelles activités, nouvelles compétences, Revue POUR , n°158, juin 1998, GREP, pp.141-150
- BARTHEZ (A.), Femmes en agriculture : de l'aide familiale à l'agricultrice , Les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques, 22-23 avril 2004, SFER.
- BICHE (B), GERBAUX (F), LEMONNIER (J), PERRET (J), 1996, Créer son emploi en milieu rural, les chemins de traverse de la pluriactivité, Alternatives Rurales, 172 p.
- BRAITHWAITE (M.), 1994, Le rôle économique et la situation de la femme dans les zones rurales , Commission Européenne, 115p.
- CAZELAIS (N.), 1998, Une question d'identité, 2ème colloque national sur l'agrotourisme, Revue Téoros, pp.11-12
- CEDAET/fédération des Pays de Rhône-Alpes , synthèse de l'étude « place des femmes dans le tourisme rural et parité dans l'emploi touristique régional , octobre 1999.DRDF-SGAR cellule Europe – DRA - DRT Rhône-Alpes.
- Centre Régional de Ressources du développement Rural, Mission Entreprises Localement innovantes, Sites de proximité pour l'emploi et la créativité,
- CHAMBEYRON (C.), 2004, Accueil et accompagnement des porteurs de projet à l'installation en milieu rural.
- CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA DROME, 1998, Les Agricultrices de la Drôme. Résultats d'enquête, recueil de témoignages,35 p.
- CONSEIL DE L'EUROPE, 1998, L'approche intégrée de l'égalité entre les femmes et les hommes, Cadre conceptuel, méthodologie et présentation des « bonnes pratiques », Strasbourg, 87p
- Commission européenne, Direction générale de l'agriculture, Le rôle des femmes dans le développement rural , 2000.
- FEDERATION FRANÇAISE D'ECONOMIE MONTAGNARDE, 1995, Place et rôle des femmes dans l'économie montagnarde , Etude DERF-FFEM, 72 p.
- FOUGEROUSE (C.), 1996, Le renouveau rural. Dépendance ou autonomie, éd. L'Harmattan, 373 p.
- GABEN (L.), BERNARDI (V.), L'installation des agricultrices dans les départements du Cantal et du Lot » dans le cadre du colloque « les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques, division du travail entre conjoints sur l'exploitation agricole , 22-23/04/2004, SFER.
- GERBAUX (F.) , GEORGE-MARCELPOIL (E.), PELENC (J.M), Diversification et rapports homme/femme dans les exploitations : le cas de l'agritourisme dans les départements de l'Ardèche, la Savoie et l'Isère , Montagnes Méditerranéennes n°19, pp.15-26
- GIRAUD (C.) et REMY (J.), Les activités de diversification au sein des couples en agriculture : diplôme et métier , Les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques, 22-23/04/2004, SFER.
- LOUARGANT (S.), 2003, L'approche de Genre pour relire le territoire. Les trajectoires hommes - femmes dans les projets touristiques ruraux (Ardèche méridionale, Ligurie, Fès-Boulemane), Université Joseph Fourier (Grenoble 1) - Directeur de thèse : Hervé Gumuchian - 428p. (+annexes - 110 pages).
- NICOURT (C.) et GIRAULT (J.M.), Souffrances et contributions invisibles de conjointes d'agriculteurs au travail d'élevage , colloque « les mutations de la famille agricole, conséquences pour les politiques publiques / division du travail entre conjoints sur l'exploitation agricole », SFER, 22-23/04/2004.
- PERRET (J.), MARCELPOIL (E.), L'agritourisme en 2001. La diversité des territoires et des acteurs : entre témoignage et commerce , rapport pour le compte du Ministère de l'Agriculture, 112p.
- VANIER (M.), 2005, Rural-Urbain : qu'est-ce qu'on ne sait pas ?, in/ dir. ARLAUD (S.), JEAN (Y.), ROYOUX (D.), « Rural-Urbain, Nouveaux liens, nouvelles frontières », Presses Universitaires de Rennes, pp.25-32
- Transrural initiatives , Femmes et développement – l'approche genre, un outil d'analyse, n°257, 16/03/04.



Glossaire

AAC : Avenir de l'Agriculture de Chartreuse
ADASEA : Association Départementale pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
ADT : Association de développement Touristique
AFIP : Association pour la Formation et l'Information Paysanne et rurale
AFRAT : Association de Formation des Ruraux Au Tourisme
ANPE : Agence Nationale Pour l'Emploi
BIC : Bénéfices Industriels et Commerciaux
BPA : Brevet Professionnel Agricole
CAD : Contrat d'Agriculture Durable
CAP : Certificat d'Aptitude Professionnelle
CAUE : Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement
CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie
CDRA : Contrat de Développement Rhône Alpes
CEDAET : Conseil, Etude et Développement Appliqués aux Entreprises et aux Territoires
CGD : Contrat global de développement
CGI : Code Général des Impôts
CGS : Contribution Sociale Généralisée
CNASEA : Centre National pour l'Aménagement des Structures des Exploitations Agricoles
CRDS : Contribution au Remboursement de la Dette Sociale
DDAF : Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt
DDAS : Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales
DDE : Direction Départementale de l'Equipement
DGCCRF : Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes
DORA : Dispositif Ouvert de Ressources et d'Accompagnement de projets d'activités en milieu rural
DJA : Dotation Jeunes Agriculteurs
EARL : Entreprise Agricole à Responsabilité Limitée
GAEC : Groupement Agricole d'Exploitation en Commun
GAL : Groupes d'Action Locale
INSEE : Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques
IR : Impôt sur le Revenu
IS : Impôt sur les Sociétés
NOW : New Opportunities for Women
OMT : Organisation Mondiale du Tourisme
PAC : Politique Agricole Commune
PIC : Programmes d'Initiatives Communautaires
PNR : Parc Naturel Régional
TPE : Très Petite Entreprise
RACINE : Réseau d'Appui et de Capitalisation des Innovations Européennes
RDI : Répertoire Départemental à l'Installation
RDR : Règlement de Développement Rural
RELIER : Réseau d'Expérimentations et de Liaisons des Initiatives en Espace Rural



Questionnement principal	Questions secondaires
<ul style="list-style-type: none"> • Dans quelle mesure les conditions requises à la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité sont-elles réunies ? 	
<ul style="list-style-type: none"> • Existe-t-il une volonté politique ? 	<p>Dans quelle mesure l'objectif d'égalité des sexes a-t-il été défini comme prioritaire ? (volonté d'intégration dans les politiques, actes et pratiques dans les structures)</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelle assistance peut-on attendre des mécanismes nationaux mis en place pour promouvoir l'égalité entre les femmes et les hommes ? 	<p>Quelle mission a été attribuée aux mécanismes nationaux ? Expertises en matière d'égalité hommes-femmes ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quelles sont les statistiques dont on dispose ? 	<p>Quelle est leur étendue ? réalisation d'études statiques ventilées par sexe.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Dispose-t-on de connaissances détaillées en matière de relations entre les deux sexes 	<p>Connaissance approfondie de relations entre les deux sexes ?</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quel est le fonctionnement des administrations ? 	<p>Quels sont les processus de décision, quels acteurs participent d'ordinaire ? Quelles démarches ont été entreprises pour les inciter à adopter l'approche intégrée, au niveau des formations.</p>
<ul style="list-style-type: none"> • De quelles ressources humaines et financières dispose-t-on ? 	<p>Quelles ressources sont nécessaires pour la mise en œuvre de l'approche intégrée de l'égalité</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quel soutien peut-on attendre des représentant(e)s de la vie politique et publique ? 	<p>Représentation dans les instances de décision</p>
<p align="center">Comment adapter l'approche intégrée de l'égalité à un secteur spécifique ?</p>	
<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer quels acteurs jouent un rôle dans la mise en œuvre des approches intégrées. 	<p>Rôle des différents acteurs Politiciens, administrateurs, ONG, groupes de pression, mécanismes nationaux, chercheurs/seuses-</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Quels secteurs sont les plus adaptés à la mise en œuvre • De l'approche intégrée à quel niveau, à quel stade ? 	<p>Quels secteurs sont les plus fermés à l'égalité des sexes ?</p>
<p align="center">Déterminer les outils et techniques à utiliser</p>	
<p align="center">Avoir recours à des indicateurs pertinents de mesure Diagnostic- Impact et évaluation</p>	



Principales orientations de diagnostic de genre relatives aux projets de développement local					
			Territoire <i>Localisation-configuration</i>	Cadre institutionnel <i>Institutions- acteurs</i>	Cycle du projet <i>Diagnostic-Planification-Evaluation</i>
Rôles (R)	Prise de décision Maintien Répartition Reproductif/ Productif	R1	Quel (le) élu(e), personne d'influence peut soutenir le projet (femme-hommes-groupe) ?	Comment fixer le mode de fonctionnement pour assurer la réalisation des objectifs ?	Qui a élaboré, conduit et analysé le diagnostic (un individu, homme ou femme, un groupe d'hommes, un groupe de femmes ou un groupe mixte) ?
		R2	Qui a choisi le territoire d'implantation de la structure ?	Quelles méthodologies faut-il mettre en œuvre pour que les participant (tes) au projet se l'approprient ?	Comment ce diagnostic a-t-il été interprété et par qui ?
		R3	Qui a choisi la zone cible du projet ?	Les nouveaux rôles (ceux des femmes et ceux des hommes) existent-ils (montrer l'évolution de ces changements) ?	Quels rôles jouent les femmes dans ce projet et dans l'association, le cas échéant (élues, leaders, participantes, bénévoles) ?
		R4	Quel est le genre du représentant de l'Etat ?	S'il existe un écart entre les rôles énoncés et les rôles effectifs, le montrer et l'expliquer.	Comment obtenir un consensus entre le rôle des femmes et celui des hommes ?
		R5	Quel (les) sont les interlocuteurs (trices) permettant l'accès aux ressources (financières, matérielles) ?	La répartition des rôles se fait-elle en fonction des compétences, selon le désir de chacun (e) ou selon une certaine légitimation de ce rôle ?	Qui programme, coordonne, suit les actions (leadership individuel, collectif, un groupe mixte ou un groupe non mixte) ?
		R6		Qui s'occupe des relations publiques ?	Qui a mis en place la stratégie de départ et de développement du projet ?
Ressources (Res)	Accès Contrôle Domaine	Res 1	Qu'est-ce qui freine l'accès aux ressources (leader féminin, micro-projet) ?	Comment obtenir le soutien d'experts et de représentants institutionnels ?	Quels sont les critères de recrutement (compétences, place des femmes-des hommes) ?
		Res 2	Qui freine l'accès aux ressources (leader féminin, micro-projet) ?	Quel type d'organisation favoriserait le mieux l'accès aux ressources ?	Quelles sont les modalités de recrutement (est-il effectué par un homme, par un groupe mixte ou un groupe non-mixte) ?
		Res 3	Comment et auprès de quelle institution obtenir un soutien financier et matériel ?	Comment ont été détectées les ressources du groupe (compétences masculines & féminines) ?	Comment l'équipe du projet est-elle managée ?
		Res 4			Comment est effectuée la gestion du projet ?



Principales orientations de diagnostic de genre relatives aux projets de développement local

		Territoire	Cadre institutionnel	Cycle du projet			
		<i>Localisation-configuration</i>	<i>Institutions- acteurs</i>	<i>Diagnostic-Planification-Evaluation</i>			
Besoins/ Intérêts (I)	Stratégies <i>Partage rapports</i>	Int.1	Quel est l'intérêt pour le territoire de la mise en place du projet ?	Int.1	Quel type d'approche est utilisé pour minimiser les conflits entre les intérêts des participants et l'approche globale du projet ?	Bes. 1	Comment prendre en considération le temps, le long terme du projet et le court terme des attentes des participants (femmes et hommes) ?
		Int.2	Quel est l'intérêt, pour les habitants, pour les hommes et les femmes de monter ce projet ?	Bes. 1	Quelles méthodes sont utilisées pour identifier les besoins ?	Bes. 2	Un état des besoins a-t-il été réalisé ? Le public cible a-t-il été défini ?
		Bes. 1	A quels besoins du territoire le projet répond-il ?	Bes. 2	Comment prendre en compte également les besoins des hommes et ceux des femmes ?	Bes. 3	Les acteurs et les actrices répondent-ils à leurs propres besoins et à leurs propres intérêts (tous/toutes, une partie, laquelle) ?
		Bes. 2	Quels publics se sont-ils exprimés sur le projet ?	Bes. 3	Comment procède-t-on au repérage des besoins ?		
		Bes. 3	Quel est le public le moins pris en compte par le projet ?	Bes. 5	Comment procède-t-on à l'analyse des besoins ?		
		Bes. 5	Quel est le public bénéficiant le plus du projet ?				
Valeurs (V)	Groupes sociaux <i>Valeurs H/F</i>	Val. 1.	La valorisation du territoire est-elle assurée ?	Val. 1.	Comment la valorisation de la personne (H/F) est-elle produite ?	Val. 1.	Comment l'idée du projet est-elle partagée et validée par le groupe cible ?
		Val. 2.	D'après les hommes ?	Val. 2.	Les ressources humaines ont-elles les mêmes valeurs pour les hommes et pour les femmes ?	Val. 2.	Quels types de valeurs sont pris en compte ?
		Val. 3.	D'après les femmes ?	Val. 3.	Le management tient-il compte des valeurs masculines et des valeurs féminines ?		



Résumé

L'étude s'est attachée à réaliser un diagnostic sexué de la création d'activités en milieu rural, sur le territoire du Parc Naturel Régional de Chartreuse. Trois phases successives ont été réalisées.

La première phase a relaté les grands traits qui caractérisent les approches de genre relatives à la création d'activités. En particulier, les travaux soulignent l'existence de trois publics, les créateurs, les accompagnateurs et les élus et leur nécessaire coordination. Le rôle des réseaux féminins, formels comme informels, dans les territoires ruraux et montagnards, est prépondérant dans le développement territorial.

La deuxième a consisté à caractériser et rendre visible la répartition spatiale et territoriale de la population et des activités. La majorité des femmes, impliquées dans le secteur tertiaire, réside sur les piémonts du PNR. Le cœur de massif reste marqué par un faible niveau d'activités. Cette distinction territoriale s'inscrit dans le contexte général de la métropolisation avec un étalement de l'urbain sur les espaces intermédiaires et montagnards environnants. Pour autant, l'impact de la périurbanisation sur la création d'activités est surtout présente sur les espaces périphériques du parc tandis que le cœur montre encore une activité traditionnelle, basée sur l'agriculture et la forêt. Sur la base de ce contexte, nous avons repéré un panel de porteurs de projet, qui ont fait l'objet d'entretiens semi directifs. L'enjeu était de comprendre les phases de la création, les motivations et les facteurs d'accompagnement à la création. Les analyses ont ainsi mis en évidence les difficultés d'organisation, en particulier la nécessité de mieux séparer les sphères professionnelle et privée. L'approche par genre a révélé une codification stéréotypée des tâches féminines (accueil de la clientèle, communication, commercialisation, gestion ménagère et des enfants). Plus largement, les créatrices expriment trois types d'insatisfactions. La première porte sur leur statut juridique et fiscal, parfois en inadéquation avec l'ampleur et la diversité de leurs activités. La deuxième concerne leur niveau de reconnaissance sociale et professionnelle. Souvent indépendantes et dispersées sur le territoire du PNR, les créatrices aspirent à une meilleure visibilité. La troisième est relative au niveau d'intégration territoriale de ces créatrices. Elles déplorent d'une part, le manque de communication avec le PNR, la population locale et d'autre part, la complexité et l'opacité du système d'accompagnement.

Suite à ces constats, le manque d'information territoriale liée à la création d'activités sur le PNR, questionne les procédés d'accompagnement des créateurs et leur amélioration. A ce titre, les préconisations portent sur la mise en œuvre opérationnelle d'outils mis à disposition des créateurs et des accompagnateurs : annuaire local des activités locales, lieux collectifs (équipements, contacts,...) et le dispositif ouvert de ressources et d'accompagnement de projets d'activités en milieu rural.



Coordination :

S. LOUARGANT
Territoires - UMR 5194 Pacte
Grenoble

E. GEORGE -MARCELPOIL
Cemagref Grenoble

Conception réalisation :

i-tem
Mathieu Esterni consultant
160 cours Berriat
38000 Grenoble
mathieu.esterni@i-tem.fr